



La centrale photovoltaïque de Sarrazac (Lot)

Voilà à quoi pourrait ressembler le paysage bucolique des hauteurs de Salviac.

Jusqu'à présent, il s'agissait d'une de ces collines boisées de chênes, riches d'une biodiversité faunistique et floristique importante et appréciée de nombreux amoureux de nature et des paysages de la Bourianne, véritable richesse touristique. C'est aussi un corridor écologique fréquenté par de nombreux oiseaux migrateurs, dont plusieurs d'entre eux appartiennent à des espèces protégées, Malheureusement un tel site proche de riverains (situés entre 500 m et 200 m du projet pour le plus proche) ne pouvait qu'attirer la convoitise de financiers peu scrupuleux, de collectivités à la recherche de la moindre rentrée d'argent (mairie de Salviac) et d'un propriétaire terrien avide de gains faciles, et ce au détriment d'un territoire dont la qualité de vie est un de ses atouts essentiels pour son développement durable et la préservation de son patrimoine naturel.

En effet la société Photosol, tristement connue pour d'autres implantations similaires, a jeté son dévolu sur la commune de Salviac pour y construire une centrale photovoltaïque d'une superficie totale de 15 hectares, dont 11 hectares de capteurs solaires. Ce projet a pu voir le jour grâce à l'appui de la mairie de Salviac qui a dû modifier son plan d'occupation des sols en 2010 pour que cette réalisation soit rendue possible.

A aujourd'hui, aucune concertation, aucune information vers la population n'a été organisée par la mairie, seulement l'ouverture d'une enquête publique quelque peu orientée (simple obligation légale d'ailleurs).

Depuis les riverains, les promeneurs et les associations environnementales se mobilisent. Des pétitions circulent aussi bien sur

le terrain que sur internet ([https://secure.avaaz.org/.../Mr le Prefet du Lot Annulatio...//...](https://secure.avaaz.org/.../Mr%20le%20Prefet%20du%20Lot%20Annulatio...//...)) pour demander la suppression de son projet ou sa modification.

De tels projets, argumentés d'alibis faussement écologiques, ne peuvent pas être le seul vecteur de développement pour ces territoires ruraux. Le sacrifice de leurs patrimoines naturels au profit d'intérêts financiers très peu pérennes ne ferait qu'aggraver la situation, voire même augmenterait de manière sensible les risques de désertification.

Nous ne sommes que les locataires d'une terre dont les seuls propriétaires sont nos enfants et notre responsabilité est de laisser derrière nous un patrimoine environnemental riche et diversifié qu'ils légueront, à leur tour, à leurs enfants.

Patrick Collas